

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 2 (1857)
Heft: 21

Artikel: Des carrés d'infanterie [suite]
Autor: Stocker
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

SOMMAIRE. — Des carrés d'infanterie (*suite*). — Camp de Châlons. — Choix et achat des chevaux. — Commission militaire fédérale.

DES CARRÉS D'INFANTERIE.

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR M. LE MAJOR STOCKER, DE LUCERNE.

(*Suite*¹.)

Le second but qu'on cherche à obtenir en prolongeant le front des faces latérales, réduisant ainsi ces faces à 2 rangs de profondeur, est d'augmenter l'effet des feux. Il est incontestable, à la vérité, que les feux du second rang, ne pouvant être bien commodément ajustés, sont moins sûrs que ceux du premier rang. Nous reconnaissons aussi que cette difficulté s'accroît avec le nombre des rangs, et que même le 4^e rang, dont le fusil mis en joue ne dépasse pas le front, ne peut tirer qu'à la condition que le premier rang se mette à genoux. Mais cette difficulté se compense en ceci, qu'on fait feu sur de la cavalerie, plus élevée que l'infanterie, et que, dans aucun cas, les feux ne doivent être faits à grandes distances, mais réservés pour les lâcher à courte et efficace portée. Alors les coups des rangs intérieurs ont bien moins de chances de porter trop haut.

Nous rendons un hommage complet à cette opinion que la supériorité de l'infanterie sur la cavalerie réside dans des salves bien dirigées, et qu'à cet effet l'on doit procurer au carré le plus grand emploi des feux possible. Mais cette opinion est très relative; car le meilleur effet des feux d'infanterie se trouve certainement dans l'ordre en tirailleurs, et cependant personne ne pensera à résister à la cavalerie en formant une chaîne et en comptant sur le tir individuel des chasseurs. Le meilleur emploi des feux doit donc, dans le carré, être cherché d'une autre manière. On le trouvera de soi-même en réunissant sur un front d'attaque plus court une quantité de feux égale à celle qu'on réunirait

¹ Voir notre précédent numéro. — Ce mémoire sera suivi d'un appendice sur le carré actuel, que l'auteur a bien voulu nous communiquer.

sur un front plus long, c'est-à-dire en formant les faces latérales sur longueur de section, mais avec 4 rangs, au lieu de les former sur longueur de peloton avec seulement deux rangs. Par là sans doute on diminue la justesse absolue du feu de peloton, vu les difficultés pour les 3^e et 4^e rangs de bien ajuster. Mais cet avantage est plus que compensé par la circonstance qu'on a aussi, par là, diminué la longueur du front d'attaque ; car l'ennemi ne nous opposera pas un front plus étendu que celui que nous lui offrons nous-mêmes, vu que l'une de ses ailes ou même ses deux chargeraient dans le vide et recevraient en flanc le feu des faces latérales. Il n'emploierait donc pour attaquer notre front de section que la moitié des cavaliers qu'il emploierait contre un front de peloton, et à cette moitié nous opposerons le même nombre de feux que nous aurions opposé, avec le front d'un peloton, à un nombre double de cavaliers. Ainsi avec 4 rangs, sur un petit front, nous sommes le mieux en état de résister à un ennemi qui nous est en réalité supérieur ; nous avons pour chaque cavalier un nombre de balles double de celui qu'on aurait avec la ligne de feux plus longue, mais sur deux rangs. Il n'est pas besoin de démontrer que quelques coups lâchés de travers ne détruisent point ce grand avantage.

La formation sur 4 rangs offre encore d'autres avantages. Nous avons déjà montré suffisamment par l'exemple de la chaîne de chasseurs qu'il faut encore autre chose qu'un feu bien ajusté pour résister à la cavalerie, car une chaîne de chasseurs en plaine, malgré les coups les mieux ajustés, serait bientôt dispersée et sabrée par une troupe de cavaliers. Pour que des chasseurs ne soient pas broyés sous les pieds des chevaux, il faut les rassembler et les serrer homme contre homme, en groupes aussi compacts que possible. Celui qui ne peut pas tirer fournit au moins sa bayonnette comme moyen de résistance. Un semblable fagot d'épines est passablement assuré contre les approches de la cavalerie, car chevaux et cavaliers éprouvent une crainte naturelle à se lancer sur ce hérissos de piques.

Or cela ne doit-il pas être pour nous un indice de donner au carré les mêmes propriétés ? Oui, assurément. Le carré a aussi besoin d'une certaine solidité matérielle, d'une agrégation compacte pour faire un contre-poids moral et physique à l'action si impétueuse de la cavalerie. Or cette force physique et morale ne se trouve pas dans un carré de deux rangs de profondeur, et nous avons la conviction qu'une face de deux rangs résisterait moins solidement à une charge de cavalerie qu'une face de 4 rangs, même en supposant que le feu de la première fût plus efficace que le feu de la seconde.

Rien qu'au point de vue de l'influence *morale*, nous repousserions donc le carré sur deux rangs. Qu'on excite le courage des soldats,

qu'on leur prêche tant qu'on voudra qu'une bonne infanterie n'a rien à craindre de la cavalerie, qu'elle n'a, pour cela, qu'à rester calme et à faire ses feux à bonne distance, toutes ces paroles tranquillisantes ne suffiront pas à préserver l'infanterie de ce frisson qui saisit chacun, lorsque sur le champ de bataille, la cavalerie s'élance sur nos rangs en faisant trembler la terre sous ses pas et retentir les airs de ses hourras frénétiques; plus d'un *officier* qui, dans la salle de théorie, foudroyait à son aise et avec éclat les bandes de cavalerie, perdra peut-être le sang-froid indispensable en cette circonstance. Il faut aussi toute la force morale possible pour détourner l'attention des *soldats* de ce redoutable ennemi, jusqu'à ce que les mouvements nécessaires à la résistance soient exécutés, et pour maintenir le sang-froid des troupes, de telle sorte qu'elles ne fassent pas feu trop tôt et sans plan, mais seulement sur un commandement bien calculé. Ce sang-froid, qu'il ne faut pas s'attendre à rencontrer chez des miliciens à leur début, serait presque impossible avec une formation sur deux rangs seulement. Les soldats de ces faces se croiront plus faibles qu'ils ne le sont en réalité, opinion qui sera encore renforcée chez eux par la circonstance que les faces d'avant et d'arrière sont sur 4 rangs; quoique la face d'arrière soit cependant peu exposée. Les hommes des deux rangs de côté ne manqueront pas de faire cette comparaison et de conclure, aussi sûrs que deux et deux font 4, qu'ils sont *une fois* plus faible que les faces sur 4 rangs. " Comment deux rangs sur les „ deux côtés, diront-ils, peuvent-ils être aussi forts que 4 rangs en „ avant et en arrière? „ d'où sortira pour eux la conviction que deux rangs sont impuissants à résister à une charge de cavalerie. Or une troupe qui a le sentiment de sa faiblesse est déjà à moitié battue; elle courra ce danger que les deux rangs se ploieront et se rompront déjà avant que les cavaliers les aient atteints. Et même s'ils restent en position, il est plus que vraisemblable que les feux ne seront point donnés avec la précision et le calme qui peuvent seuls les rendre efficaces, et que l'ennemi parviendra facilement à lancer au moins quelques files sur notre front, ce qui suffira à enfoncer une ligne formée sur deux rangs seulement.

Cette fâcheuse influence morale est écartée autant que la chose est possible, par la formation sur quatre rangs. Nous disons " autant que possible „ parce que, même contre une troupe sur quatre rangs, une charge de cavalerie fait un effet imposant. Mais cet effet ne peut plus avoir des suites aussi fâcheuses, car à côté de l'avantage moral, cette formation a aussi des avantages *matériels*, en ceci par exemple, que le ploiement des deux rangs en arrière ne peut pas s'opérer aussi facilement. Il n'est pas douteux que ce ne soit le premier rang, ayant

directement le danger sous les yeux, qui ne soit atteint le plus facilement par la crainte, et que cette crainte peut se communiquer assez rapidement au second rang, de telle sorte qu'un affaissement de cette face de deux rangs peut être presque instantané. Mais si derrière le second rang s'en trouvent encore un 3^e et un 4^e, le ploïement du 1^{er} rang ne pourra point se communiquer aussi facilement à toute la profondeur de la face; la contre-pression des rangs intérieurs qui, étant protégés, tendront au contraire à s'avancer vers l'ennemi, opposera un obstacle mécanique à l'affaissement de la face. Ainsi par là déjà, le carré acquiert une garantie plus forte de résistance; on donne au carré par la formation sur 4 rangs une fermeté égale à celle que le groupe acquiert par sa densité compacte.

Cette profondeur de 4 rangs nous assure en outre contre d'autres dangers, auxquels le front de deux rangs ne pare point. Il s'est présenté quelquefois que, malgré deux salves, quelques hardis cavaliers, bravant le feu, s'avancent jusques sur le front du carré. Or les bayonnettes de deux rangs ne sont point en état de tenir en respect un cheval et son cavalier, car le poids et la vitesse de ceux-ci dépassent de beaucoup la force de résistance d'une ligne aussi mince. Il suffira donc de quelques cavaliers audacieux pour percer notre face de deux rangs et mettre par conséquent tout le bataillon en danger. Dans ce cas le front sur 4 rangs offre bien plus de garanties, car, abstraction faite de l'augmentation de la résistance purement mécanique, qui prend ici de nouveau toute sa valeur, nous sommes en état, par cette formation, de diriger sur les téméraires un nombre double de *bayonnettes*, et d'empêcher ainsi que notre front soit percé.

Dans la formation d'un carré capable de résistance, il ne faut donc pas tenir compte seulement de l'effet des feux, mais aussi, dans une juste mesure, de la profondeur des faces, de manière à procurer la force mécanique de résistance, qui, à son tour, engendre la force morale.

Les inventeurs du nouveau carré ont en partie reconnu ces principes, car pour être fidèles, jusqu'au bout, à leur système favori de l'emploi des feux, ils auraient dû l'appliquer aussi aux faces d'avant et d'arrière, et les allonger, en réduisant le nombre des rangs à deux. Or ils n'ont pas fait cela; mais comme ils ont bien reconnu qu'il y a des cas où une profondeur de deux rangs n'est pas suffisante; ils ont imaginé deux moyens auxiliaires de renforcer, suivant les exigences, les faces de deux rangs.

Ces renforts auxiliaires consistent en ceci, qu'on prend — ou bien les serre-files des faces d'avant et d'arrière, pour les faire serrer à droite et à gauche sur les faces latérales — ou bien le 1^{er} rang de la 4^e division (soit le 4^e rang de la face d'arrière), pour le faire rom-

pre par peloton à droite et à gauche, et former un 3^e rang derrière les faces latérales.

Ces deux moyens auxiliaires n'ont pas d'emploi, tant qu'on a dans la main, au moyen de la formation primitive, assez de force à donner à toutes les faces.

La première proposition est par conséquent impraticable, et de plus dangereuse, parce que c'est précisément à l'instant critique où le fracas d'une charge de cavalerie vient frapper l'oreille effrayée du soldat, qu'on éloigne les sous-officiers de leurs postes, où ils sont le plus nécessaires pour le maintien de l'ordre et du calme, et cela pour les faire appuyer une ligne qui, peut-être, plie déjà et concourir à un feu difficile à régulariser.

Le second moyen auxiliaire est déjà beaucoup meilleur, mais il a aussi un grave inconvénient ; car en faisant rompre les deux pelotons par l'espace intérieur où se trouvent l'état-major et les non-combattants, on ne pourra manquer d'occasionner quelque trouble et quelque désordre, ce qui peut être d'autant plus dangereux que, dans ce moment même sans doute, la cavalerie ennemie sera déjà à portée de tir et que ce serait par conséquent le moment où les soldats et les officiers doivent porter toute leur attention soit sur l'ennemi, soit sur les ordres de leurs chefs.

On voit donc qu'abstraction faite de ce qu'il y a d'insuffisant dans ces dispositions auxiliaires, elles ne sont pas une simplification, mais au contraire une complication notable. Un carré, qui a besoin d'être mis en état de défense au moment même où l'ennemi engage le combat, ne peut être appelé ni simple ni résistant.

L'avantage d'un plus grand espace à l'intérieur — pour mentionner aussi ce point — est en soi si insignifiant qu'on ne saurait conseiller d'y sacrifier un autre avantage quelconque, même le moindre de tous. D'ailleurs le carré de 1847 a plus d'espace qu'il n'en faut pour contenir l'état-major et les non-combattants ; agrandir cet espace n'est donc point nécessaire. Si, en somme, un plus grand espace dans l'intérieur du carré, en vue de faciliter les libres mouvements des officiers supérieurs, n'est point à repousser, il n'est point non plus d'une exigence impérieuse.

Nous avons encore à examiner le carré sur trois rangs tel qu'il est pratiqué, par exemple, en France et dans quelques états à armée permanente. Cette formation repose sur ce que l'ordonnance normale de ces armées est la ligne de trois rangs au lieu de deux, que nous avons chez nous ; or, pour le carré, cette ordonnance ne leur laisse le choix qu'entre trois ou six rangs. Mais comme l'effet des armes est en rapport inverse du nombre des rangs, et comme la force physique d'une

colonne n'est en rapport avec sa profondeur que jusqu'à certaines limites, le choix entre un carré sur trois rangs ou sur six rangs ne peut être un instant douteux. Mais pour l'armée suisse, où l'ordonnance normale est de deux rangs, il est de même évident, ainsi que nous croyons l'avoir démontré plus haut, que la formation du carré sur quatre rangs est préférable à celle sur deux rangs.

En revenant sur la première partie de la question du concours, et en y faisant cette variante : " Quelle est l'espèce de carré qui donne la position la plus simple et la plus résistante ? „ nous ajouterons encore que nous mettons *en première ligne la faculté de résistance*, car la simplicité sans force de résistance ne repoussera pas le choc de la cavalerie. Mais il faut aussi que le carré soit simple dans sa formation, afin qu'on puisse le former avant que la cavalerie ennemie ne l'atteigne.

Pour donner au carré la force de résistance suffisante, il faut donner, comme nous l'avons dit, une profondeur égale et de quatre rangs à toutes ses faces. Par là nous lui procurons le meilleur emploi des feux, de même que la solidité et la fermeté mécanique qui lui sont nécessaires pour pouvoir, encore au dernier moment, résister à la bayonnette. En même temps on assure par cette solidité la confiance morale du soldat, élément essentiel d'une résistance victorieuse du carré.

Pour cette propriété de résistance nous cherchons la formation la plus simple possible ; et nous trouvons cette simplicité dans la formation prescrite par le règlement de 1847.

Cependant on vient, il est vrai, proposer à celle-ci quelques simplifications ultérieures, c'est-à-dire de faire rompre par peloton les faces latérales au lieu de par sections, puis de réduire les rangs de quatre à deux. Mais outre que cette simplification est imaginaire, ou tout au moins insignifiante, on arrive par là à affaiblir tellement les faces latérales que les premières exigences d'un bon carré, particulièrement sa force de résistance, en sont partiellement détruites. Les moyens auxiliaires annoncés pour renforcer ces côtés faibles sont d'une part insuffisants et de l'autre part une complication nouvelle. D'ailleurs une simplification au détriment de la force de résistance doit être rejetée. Aussi notre réponse à la deuxième partie de la question du concours est : " Le carré du règlement de 1847 donne „ la formation la plus convenable au point de vue de la simplicité „ et de la résistance. „

La question du carré est par là résolue en principe. Mais nous devons encore ajouter quelques observations parce que, quoique nous adoptions les prescriptions de l'ancien règlement, nous ne pensons pas cependant qu'elles aient tout dit à cet égard. On a vu déjà que ce rè-

glement de 1847 anticipait sur la formation du carré par l'école de peloton et compliquait inutilement la chose; de plus le règlement de 1847 paraît avoir une grande lacune, en ce qu'il ne donne aucune prescription sur l'emploi d'une division de chasseurs détachée en tirailleurs au moment de la formation du carré, et qu'il livre ainsi à l'ennemi une partie de la troupe qui, par un juste emploi, pourrait servir à renforcer le carré du bataillon.

A cet égard, le nouveau règlement provisoire est plus complet. Il prescrit qu'au moment de la formation du carré la compagnie détachée en tirailleurs doit former un groupe particulier, si elle s'appuie à une position convenable ou si elle peut en gagner une dans son voisinage; de là elle appuie les feux du carré par des coups bien ajustés. Mais si la chaîne de chasseurs était dans le voisinage immédiat du bataillon, ou bien si elle ne trouvait pas de point d'appui sur le terrain, elle devrait se porter rapidement aux angles du carré, si possible à ceux d'arrière, et y former les groupes. Ces prescriptions sont fort judicieuses jusque là, mais les recommandations ultérieures ne nous paraissent pas avoir le même mérite. Ainsi les chasseurs devront, depuis les groupes des angles, inquiéter la cavalerie en lui tirant dessus à grandes distances. Mais si l'on réfléchit combien il est difficile d'empêcher des soldats et surtout des miliciens de brûler trop tôt leurs munitions, on se convaincra que ces coups, partis des groupes postés en arrière, non-seulement couvriront les commandements des officiers, mais encore entraîneront les feux de fronts entiers et par là la perte du carré, car le commandant ne serait plus à même de faire recevoir par une salve efficace la cavalerie qui s'avancerait après ces pétarades.

Il est encore une autre raison qui déconseille les feux de chasseurs aux angles postérieurs. La cavalerie qui charge est toujours plus ou moins masquée par son front antérieur, et comme les masses du bataillon carré se touchent d'assez près, il est à craindre que, dans l'ardeur du combat, les chasseurs ne tirent sur leurs propres troupes, ce qui est, on le sait, d'un effet très démoralisant.

Mais si la compagnie de chasseurs peut arriver en bon ordre et assez tôt au bataillon, pour pouvoir former un groupe solide avant le choc de la cavalerie, alors c'est aux angles antérieurs qu'elle devrait bien plutôt former les groupes; elle y serait plus exposée, il est vrai, mais en revanche elle pourrait participer bien plus activement au combat. Par cette position les chasseurs peuvent non-seulement couvrir les angles les plus exposés du carré, mais encore diriger un feu croisé en avant du front d'attaque. Mais encore ici nous ne permettrions point aux groupes de faire des feux à volonté, en partie par l'inconvénient

déjà cité de désorganiser le feu du carré, et en partie afin de garder précisément ce feu croisé de la part des groupes pour le moment où aurait lieu le feu de front, ce qui ne manquerait pas de procurer un résultat marquant contre l'ennemi.

Mais si, au contraire, la division de chasseurs rejoint le bataillon en désordre et trop tard pour pouvoir former calmement ses groupes aux angles antérieurs avant l'arrivée de la cavalerie, elle se rendrait alors aux angles postérieurs, où, mieux couverte, elle pourrait se rallier et se reformer. Elle devrait alors rester tranquille et ne prendre part à l'action que si la cavalerie, par une conversion, venait se mettre sous son feu, ce qui peut facilement arriver quand, par exemple, une section de cavaliers, ébranlée par le feu du carré, fait demi-tour pour laisser place aux cavaliers qui suivent, ou lorsqu'une charge repoussée du front se rabat sur les flancs du carré. Il serait même possible, suivant les circonstances, de faire marcher les groupes depuis les angles postérieurs aux angles antérieurs, où ils pourraient agir avec toute l'efficacité dont nous avons parlé plus haut¹.

Si ces adjonctions étaient faites avec logique, aux prescriptions du règlement de 1847, nous obtiendrions un carré répondant à toutes les conditions désirables de simplicité et de force de résistance et qui, convenablement exercé, nous donnerait pleine confiance au moment du danger.

CAMP DE CHALONS.

Afin de compléter les renseignements que nous avons donnés sur ce camp, et avant de nous livrer à un examen des méthodes d'instruction qui s'y sont produites, comparativement à celles qui sont en usage dans nos camps fédéraux, nous reproduisons ci-dessous quelques observations d'un correspondant du *Constitutionnel*, émanant d'un officier expérimenté et qui nous paraissent fort instructives :

Au moment de prendre définitivement congé, dit le *Constitutionnel*, du grand établissement militaire que la garde vient d'occuper pendant près de deux mois, nous ne voulons pas répéter ce que nous avons déjà dit sur l'importance, sur la

¹ Ici nous nous trouvons de nouveau en opposition avec les nouveaux règlements, qui recommandent de toujours former les groupes, quant on le peut, sur les angles postérieurs. Dans la règle, il sera toujours plus facile aux chasseurs de se rallier en arrière du carré plutôt qu'en avant de la face menacée. Il ne serait d'ailleurs pas possible d'éviter du désordre et de la confusion en ralliant une compagnie déjà débandée devant le front d'attaque, c'est pourquoi nous proposons, dans ce cas, de rallier la compagnie derrière le carré, où elle se trouve à couvert, c'est à dire derrière la face opposée à celle de l'attaque. Mais, comme de cet emplacement les groupes ne peuvent pas concourir efficacement à l'action, tandis qu'ils le peuvent au contraire fort bien depuis la face d'avant, il est naturel de former les masses sur la face d'avant. Mais pour cela il faut que les chasseurs arrivent au bataillon en bon ordre. Tels sont les motifs qui dirigent notre proposition sur la position des groupes.

(Note de l'auteur).